

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Décision du 28 octobre 2015 portant nomination des membres du groupe d'experts toxicologues auprès de la direction générale de la prévention des risques

NOR : DEVP1523460S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de la prévention des risques,

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu la décision du 17 juillet 2008 portant création et nomination d'un groupe d'experts toxicologues auprès de la direction générale de la prévention des risques,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe d'experts toxicologues chargé de déterminer les valeurs seuils de toxicité en situation accidentelle auprès de la direction générale de la prévention des risques les personnes ci-après désignées :

M. Patrick BRETON.
Mme Blandine DOORNAERT.
M. Bruno HUART.
M. Patrick LEVY.
Mme Virginie NOEL.
M. Jean-François REGNIER.
Mme Karine TACK.
Mme Sylvie TISSOT.
M. Gautier VINCENT.
M. Jean-Martin VINCENT.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 28 octobre 2015.

*La directrice générale
de la prévention des risques,*
P. BLANC